

<https://basse-chaine.info/?Greve-des-examens-contre-la-loi-Blanquer-114>

Grève des examens contre la loi Blanquer

- Brèves -



Publication date: dimanche 16 juin 2019

Copyright © basse-chaine.info - Tous droits réservés

Contre la loi Blanquer, la section du Maine-et-Loire du syndicat SUD éducation appelle dans un communiqué à la grève des examens dès le premier jour du baccalauréat le 17 juin. Un préavis de grève spécifique a été déposé pour toute la période.

Le monde éducatif connaît actuellement une mobilisation d'une ampleur particulièrement importante. Depuis le 19 mars, les personnels, en particulier du premier degré, sont très fortement mobilisés contre le projet de loi Blanquer. Dans le second degré, les réformes des lycées, du bac et Parcoursup suscitent toujours autant de colère, et les initiatives de mobilisation sont très fortes. Le ministère s'acharne à réprimer les mobilisations par les menaces, intimidations et sanctions contre les personnels. Resté sourd jusqu'ici, le ministre ne nous laisse d'autre perspective que de continuer à construire le rapport de force. Face à cette surdité et à l'ampleur du désastre et des conséquences des réformes pour les générations à venir et le devenir des diplômés, la grève des examens s'impose. Dès le 13 juin, puis 17 juin et au-delà : grève des examens !

Contre la loi Blanquer

Le projet de loi Blanquer est significatif du projet d'école du ministère : à la fois libéral et réactionnaire. Libéral parce qu'il organise le démantèlement du service public d'éducation, par les cadeaux faits au privé (article 3) ou par la précarisation organisée des missions d'enseignement (article 14). Réactionnaire par la volonté de museler la liberté de parole des enseignant-e-s (article 1), par la mise au pas de la formation des futur-e-s professeur-e-s (article 10) ou par l'obligation d'afficher le drapeau tricolore dans les salles de classe. Les modifications apportées par le débat parlementaire au Sénat introduisent des amendements inquiétants : financement accru du secteur privé, statut de directeur-riche d'école supérieur-e hiérarchique, avis des chef-fe-s d'établissement sur les mutations, possibilité de l'annualisation du temps de travail, formation continue durant les vacances... Le Sénat a également multiplié les amendements nauséabonds : menace de suppression des allocations familiales pour les familles d'élèves décrocheur-se-s, affiches avec les paroles de la Marseillaise et les drapeaux français et européens, interdiction d'accompagner les sorties pour les mères voilées. Mais ne nous y trompons pas : pour SUD éducation, c'est le retrait pur et simple du projet de loi qui est à l'ordre du jour !

Contre la précarité

La loi Blanquer s'inscrit dans la continuité des réformes de casse du statut de la fonction publique, notamment par le recrutement de personnels précaires contractuels au lieu de fonctionnaires. C'est le cas notamment pour les AESH, qui seront amené-e-s à subir les temps partiels imposés, les CDD à répétition, et la mise en place des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé (PIALs), qui vont encore dégrader les conditions de travail des personnels. Des journées de mobilisation ont été organisées avec succès les 15 et 23 mai. Combattons les réformes de casse du statut, luttons pour la titularisation de toutes et tous les précaires !

Contre les réformes des lycées et du bac

Avant même la loi Blanquer, le ministère organisait le tri social généralisé. Parcoursup, c'est la sélection à l'université. La version 2019 de Parcoursup est toujours plus anxiogène pour les élèves et les familles. La réforme du baccalauréat, c'est l'instauration de bacs maison qui n'auront pas la même valeur en fonction du lycée ou du territoire dans lequel il aura été obtenu. La réforme de la voie professionnelle, c'est la casse du lycée professionnel. La réforme du lycée général et technologique, c'est l'instauration d'un lycée à la carte, qui met en concurrence les lycées, les filières et les élèves. Combattons les contre-réformes Blanquer !

Nos revendications

- ▶ le retrait du projet de loi Blanquer
- ▶ le retrait du projet de loi transformation de la fonction publique
- ▶ l'abrogation des contre-réformes des lycées, du baccalauréat, de Parcoursup
- ▶ l'abandon du projet de réforme des retraites
- ▶ une augmentation des salaires pour aller vers l'égalité salariale
- ▶ une baisse du nombre d'élèves par classe : 20 élèves maximum par classe, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA
- ▶ la mise en place de pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices
- ▶ une école égalitaire et émancipatrice

L'abrogation de la loi Blanquer est au coeur des revendications des personnels mobilisés. Mais il s'agit de ne pas oublier la réforme des lycées, du bac et Parcoursup, contre lesquelles sont mobilisés les personnels depuis cet hiver. Il s'agit également d'obtenir le retrait du projet de loi transformation de la fonction publique. Les réformes sont cohérentes : notre mobilisation doit l'être aussi. C'est pourquoi SUD éducation appelle tous les personnels à se mobiliser le 13 juin, et se mettre massivement en grève dès le 17 juin, premier jour du baccalauréat. Une seule journée ne suffira pas à faire plier le gouvernement, chacun-e le sait : à ce titre, il s'agit de construire, dans les Assemblées générales, un mouvement massif de grève reconductible sur toute la période des examens.

Contre la loi Blanquer, contre la loi transformation de la fonction publique, contre les réformes Blanquer, SUD éducation appelle tous les personnels de l'Éducation à :

- ▶ se mobiliser le 13 juin, à se mettre massivement en grève dès le 17 juin, premier jour du baccalauréat,
- ▶ prendre appui sur cette date pour construire dans les AG un mouvement de grève reconductible sur toute la période des examens
- ▶ SUD éducation a déposé un préavis de grève spécifique pour toute la période des examens

Photo : Reconstitution d'une salle de classe au Musée National de l'Éducation par [Frédéric BISSON](#) (CC BY 2.0)

PS:

Voir le communiqué sur le [site de SUD](#).